

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 3–6 juin 2014**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 7 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2014/7-B/Add.1\***

30 avril 2014  
ORIGINAL: ANGLAIS

\* Réimprimé pour raisons techniques

## **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA SÉRIE D'ÉVALUATIONS DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS (2002–2011)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseiller pour les programmes, RMPP***:	M. C. Martino	tél.: 066513-3576

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion et du suivi de la performance

\*\* Département de la gestion des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports

## CONTEXTE

1. Le présent document expose la réponse de la direction aux recommandations formulées dans le rapport de synthèse de la série d'évaluations de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoirs (VCA) (2002–2011), qui reprend les constatations issues des évaluations menées au Bangladesh, en Éthiopie, au Guatemala, au Népal, en Ouganda et au Sénégal, et tire des enseignements concernant l'harmonisation des activités VCA avec les objectifs fixés en matière de résilience des moyens d'existence.
2. Le PAM se félicite des constatations positives concernant les améliorations à court terme et à moyen terme obtenues dans les communautés ciblées, en particulier les retombées importantes pour les femmes. Les évaluateurs ont pris note des difficultés rencontrées (conflit de longue durée, catastrophes naturelles et manque de financement et de ressources pour les projets, notamment).
3. Il convient de noter que depuis la réalisation de l'évaluation, le PAM a amélioré la qualité des programmes VCA. Le guide élaboré en 2011 pour appuyer la conception des programmes porte notamment sur les différents types de moyens d'existence, les catégories d'activité, les contextes biophysiques et sociaux, les capacités et les partenariats. Il a été mis à jour en 2014 pour répondre à la demande des pays bénéficiaires, qui souhaitent que l'on passe à des transferts assortis de conditions et à des activités axées sur la création d'avoirs dès les premières phases des opérations de relèvement et de transition, et compte tenu également de l'intérêt porté par les partenaires et les donateurs au renforcement de la résilience.
4. Le PAM accueille avec intérêt les recommandations formulées et les possibilités qui s'offrent de positionner les activités VCA dans le contexte opérationnel, ainsi que d'améliorer le suivi et les données de référence. Les mesures prises pour donner suite aux recommandations et le calendrier correspondant figurent dans le tableau ci-après.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA SÉRIE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS (2002–2011)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1: Les bureaux de pays du PAM, appuyés par les bureaux régionaux et le Siège, devraient s'engager à assurer la concordance des programmes VCA avec les politiques et orientations en vigueur afin d'exploiter au mieux les possibilités qu'elles offrent de contribuer à la protection et au renforcement des moyens d'existence et de la résilience.</b> Au niveau institutionnel, le PAM devrait s'engager à mobiliser des crédits spécifiques pour que les bureaux de pays bénéficient de l'appui des bureaux régionaux et du Siège nécessaire pour mettre à jour les plans et les activités de leurs programmes VCA, en tant que de besoin. Les recommandations suivantes analysent les domaines d'action spécifiques et les questions de financement.</p>		<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM prend acte des possibilités qui s'offrent de mettre les activités VCA au service du renforcement des moyens d'existence et de la promotion de la résilience. Le guide élaboré en 2011 et mis à jour en 2014 illustre la volonté du PAM de tirer le meilleur parti de ces activités.</p> <p>Parce qu'il est entièrement financé par des contributions volontaires, le PAM doit tenir compte, lorsqu'il décide de l'allocation des ressources aux différentes activités, de la nécessité de faire preuve de souplesse dans un environnement opérationnel en mutation. Il est cependant déterminé à appuyer au maximum les activités VCA.</p>	
<p><b>Recommandation 2: Il faudrait veiller plus attentivement à adapter le positionnement des activités VCA au contexte, à exploiter les avantages comparatifs du PAM, complétés par ceux de ses partenaires, à assurer la pérennité de l'action menée, et à inciter les partenaires à prendre l'engagement d'allouer davantage de ressources financières et d'autres moyens.</b> Dans les bureaux de pays où les activités VCA sont utilisées pour renforcer les moyens d'existence et la résilience, la direction devrait mettre en œuvre un processus de planification stratégique des activités VCA axées sur la résilience et la réduction des risques de catastrophe, en faisant intervenir les partenaires nécessaires à la conception, à l'exécution, à l'entretien et à l'institutionnalisation des activités. Les plans en question devraient cadrer parfaitement avec les orientations institutionnelles du PAM relatives aux activités VCA, ses stratégies de pays, les cadres nationaux et les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.</p>	<p>Division des politiques, des programmes et de l'innovation</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Pour mieux adapter les activités au contexte, on se fondera sur la version révisée du guide, une analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence et la planification participative à l'échelle des communautés.</p> <p>Cela permettra d'adopter des solutions propres à chaque situation, d'améliorer le positionnement, la planification et l'exécution des activités VCA, et de veiller à ce qu'elles correspondent aux priorités nationales et locales. Si des fonds sont disponibles, une formation sera dispensée aux coordonnateurs des activités VCA dans tous les bureaux régionaux et dans quelques bureaux de pays.</p> <p>La question du positionnement est également abordée lors de l'examen des projets, l'accent étant mis sur la qualité et la cohérence des programmes VCA.</p>	<p>Fin 2014</p> <p>En cours</p>







---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

VCA                      Vivres pour la création d'avoirs